

# UNIVERSITE DE KISANGANI

Faculté de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables

Département : Eaux et Forêts



B.P : 212

UNIKIS

## ANALYSE DES DETERMINANTS D'UNE GESTION PARTICIPATIVE ET DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES DE LA FORET COMMUNAUTAIRE D'UMA PAR LA POPULATION RIVERAINE.

Par :

Jean-Louis UNEGA UBEMU

Mémoire

Présenté et défendu en vue de l'obtention de diplôme Ingénieur en Sciences Agronomiques.

Orientation : Eaux et Forêts

Directeur : Prof. Salomon MAMPETA

Encadreur : CT .Jean Pierre AGBEMA.



Année Académique : 2015-2016

## DEDICACE

A vous mes parents

**Michel UNEGA DUNDO** et **Alphonsine FWAMBE NYALWINY**,

pour votre dévouement, vos conseils, votre orientation, et vos apports tout au long de mon parcours scientifique. Ce mémoire est le résultat de votre générosité, vos sacrifices et de votre amour sincère.

A mon frère

**Christian UROM** et son épouse **Fidéline KANYI**, pour toutes les souffrances endurées et l'éducation assurée afin de nous rendre utile à la Société et au nom de la **famille DUNDO**, je rédige ce mémoire.



## REMERCIEMENTS

Il n'ya pas un plus bel excès au monde que celui de la reconnaissance volontaire, à l'Eternel Tout Puissant, Jésus-Christ, l'origine de toutes sciences et connaissances.

Nous exprimons nos sincères remerciements à nos autorités académiques de l'Université de Kisangani, particulièrement de la Faculté de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables pour la qualité aussi épatante des enseignements faisant certainement objet d'une solide et parfaite formation à la quelle non seulement l'institution qui en serait bénéficiaire, mais aussi la société qui, étant confrontée à des multiples problèmes pourrait bien se trouver une source tarissable en vue de pallier aux dites difficultés ;

Notre sincère remerciements s'adressent à Monsieur le **Professeur Salomon MAMPETA** qui, malgré ses multiples occupations a pu soucieusement accepter de pouvoir diriger ce travail car, ses observations et ses sages conseils nous ont été les biens venus et **au chef de travaux AGBEMA**, pour son solide encadrement et conseil tant édifiant, utile nécessaire qu'indispensable que ce travail se réalise à bon savoir ;

Nos remerciements s'adressent à nos parents Michel UNEGA DUNDO et Alphonsine NYALWINY, pour leur affection parentale qui témoigne combien nous sommes important au monde. Qu'ils trouvent ici, l'expression de notre sentiment de gratitude ;

Nos sentiments de gratitude s'adressent à notre Grand-frère Christian UROM CWINYA'AY et son épouse Fidéline KODIKO KANYI, pour toutes les souffrances endurées et l'éducation assurée afin de nous rendre utile à la Société ;

Nous remercions aussi nos frères, sœurs, oncles, tantes, neveux et nièces, cousins et cousines, grands-parents ; UKUMU, KAPARA, BEDIDJO, BITUCH, ALBERT, **Niclette KOMBONEO**, AFOYO, UPIO, UWEKI, Dieu-Merci, YANIJO, ADOK-WUN, AKUMU, BERO, ACHEN, Aimé, Irène, ANITA, FWACHAN, BIWAGA, KAKURA, AROMBO, Godeline, Victorine, Djouna, Jérôme, Ephrem, MUNGU AFOYO, Merveille, pour toute affection acquiescée en vers nous ;

A nos collègues ; Antoine MUKULIA, Benoit TOKO, Héritier BALESAPAME, MALIAMUNGU et Jeanne ASSINA trouvent ici nos sincères remerciements.

## RESUME

La présente étude traite de l'analyse des déterminants d'une gestion participative et durable des ressources forestières de la forêt communautaire d'UMA par la population riveraine, avait comme objectif de prédire la volonté des ménages riverains de la forêt communautaire d'UMA à s'engager dans sa conservation.

Une enquête réalisée auprès de 45 ménages riverains a permis de constituer une base de données utilisée dans la recherche. L'étude a permis d'identifier 4 variables susceptibles d'influencer la probabilité d'engagement des riverains. On signifie que l'engagement est mesuré par un critère qui est la plantation individuelle d'arbres.

Après le traitement, les résultats suivants ont été obtenus :

- ❖ La composition ethnique de l'échantillon dans trois villages donne 53,3% des autochtones et les migrants représentent 46,7% de la population dans les villages. Ce la influencent positivement la gestion des ressources forestières,
- ❖ En comparant les taux de plantation des arbres dans trois villages enquêtés, nous constatons qu'il existe de différence significative entre les trois villages en voyant le chiffre qui s'élève à 53,3% à UMA1, 42,2% à UMA2 ainsi 4,4% au niveau de Babagumi. Ce qui permet de confirmer notre première hypothèse.
- ❖ En comparant le revenu du ménage procuré par l'agriculture dont UMA1 avec un montant qui s'élève à 120000FC, suivi de Babagumi 80000FC et en fin UMA2 qui représente une somme de 70000FC. Ce la montre une différence significative entre les trois villages enquêtés. Ce qui permet de confirmer aussi notre deuxième hypothèse. Les caractéristiques socio-économiques des ménages sont les déterminants probables de l'engagement dans la conservation des ressources forestières de la forêt.

## ABSTRACT

This study deals with the analysis of the determinants of a participatory and sustainable management of the forest resources of the UMA community forest by the riparian population. Its objective was to predict the will of households bordering the UMA community forest at Commitment to its conservation.

A survey of 45 riparian households resulted in the creation of a database used in research. The study identified 4 variables likely to influence the probability of local residents' involvement. It is meant that the commitment is measured by a criterion that is the individual planting of trees.

After the treatment, the following results were obtained:

- ❖ The ethnic composition of the sample in three villages accounts for 53.3% of the indigenous population and migrants represent 46.7% of the population in the villages. This affects the management of forest resources,
- ❖ By comparing tree planting rates in three surveyed villages, we find that there is a significant difference between the three villages by seeing the figure of 53.3% at UMA1, 42.2% at UMA2 and 4,4% at the Babagumi level. This confirms our first hypothesis.
- ❖ By comparing household income from agriculture, including UMA1, with an amount of 120000FCFC, followed by Babagumi 80000FC and at the end UMA2 which represents a sum of 70000FCFC. This shows a significant difference between the three villages surveyed. This also confirms our second hypothesis. Socioeconomic characteristics of households are the likely determinants of engagement in the conservation of forest forest resources.

## ABBREVIATIONS

APV : Accord de partenariat volontaire ;

CNUED : Conférence des nations unies pour l'environnement et le développement ;

GC : Gestion communautaire ;

GI : Gestion individuelle ;

GPRN : Gestion participative des ressources naturelles ;

LV : Leaders du village ;

PIB : Produit interne brut ;

PL : Population locale ;

RDC : République démocratique du Congo ;

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## 0. INTRODUCTION

### I. PROBLEMATIQUE

La gestion rationnelle des ressources naturelles est devenue une préoccupation de pouvoir et du public compte tenu des méfaits d'une mauvaise gestion sur l'environnement au niveau global et local. Suite à la prise de conscience de cette menace qui pèse sur notre planète, plusieurs sonnettes d'alarmes retentissent à travers le monde sur les risques et le rythme de dégradation des forêts tropicales (FAO, 2005, cité par ASSUMANI, 2009).

La lutte contre la dégradation de l'environnement constitue une préoccupation pour les communautés nationale et internationale. Du sommet du Stockholm en 1972 à celui de Johannesburg en 2002 en passant par celui de Rio en 1992, la dégradation de l'environnement était au centre de préoccupation de l'humanité. Il fallait définir les actions et les politiques à mettre en place pour maîtriser ces problèmes. C'est à ces grands sommets mondiaux que sont fixées les grandes lignes d'actions de gestion de la planète, des forêts et de la responsabilisation des nations à la gestion de l'environnement. Cette lutte trouve ses fondements dans le lien qui existerait entre le développement durable et l'environnement. Le concept de développement durable a été confirmé en 1992 à la conférence de nations unies pour l'environnement et le développement (CNUED) (Marcel YANOGO, 2006)

Les ressources naturelles du terroir sont en principes gérées collectivement selon les règles coutumières du village. Il existe habituellement une autorité traditionnelle qui en est responsable, le conseil des sages ou le chef des terres par exemple. Cette gestion s'exprime par un partage de l'espace entre les lignages, la répartition annuelle des terrains de culture entre les familles du village, le prêt de terre aux immigrants, la délimitation des bois sacrés et des zones en réserve, la protection de certaines espèces des végétaux et d'animaux, l'organisation des pêches collectives, l'initiation des chasseurs, la réglementation de la transhumance et du brûlis des pâturages et même l'organisation du départ des jeunes pour fonder de nouveaux villages quand la pression foncière s'accroît (Mamadou OURY Bah et Bernard, 1996).

La forêt couvre environ 4 milliards d'hectares, soit près de 31% de la surface de la planète. La gestion durable de ce domaine forestier est primordiale pour le groupe de la Banque Mondiale pour trois raisons ;

- Premièrement, les forêts abritent des centaines de millions des personnes parmi lesquelles les plus pauvres de la planète en dépendent directement pour leur subsistances ;
- Deuxièmement, la déforestation cause des sérieux dommages à l'environnement à la fois à l'échelle locale, nationale et mondiale ;
- Troisièmement, une exploitation contrôlée et durable pourrait contribuer au progrès économique. Toute fois, la gestion des forêts représente un déficit majeur en raison de ses caractéristiques intrinsèques.

Les externalités positives que ses forêts offrent sont incertaines, diffuses et difficiles à évaluer ; en ignorant ses externalités positives, la magnitude des bénéfices publics de la préservation ou de la gestion durable.

De ce fait, la déforestation et la dégradation continuent sans pour autant bénéficier au développement économique et à la réduction de la pauvreté (IEG Banque Mondiale, 2002).

Selon l'article 45 du code forestier de 2002, le domaine forestier est protégé contre toute forme de dégradation du fait notamment de l'exploitation illicite, de la sur exploitation, du sur pâturage, des incendies et sur brûlis ainsi que des déboisements abusifs.

La participation des populations locales à la gestion des ressources naturelles est devenue un axe central de la soutenabilité des ressources, à tel point que des institutions internationales y accordent une forte considération. La participation des populations locales à la gestion des ressources naturelles renvoie au principe de subsidiarité (Mors, 1993).

La gestion durable des ressources naturelles, le réchauffement climatique et la détérioration progressive des moyens d'existence des populations sont parmi les plus grands défis auxquels l'humanité est actuellement confrontée. C'est pour quoi des nombreux sommets sont souvent organisés à l'échelon mondial pour réfléchir sur ces différentes questions.

Parmi ces rencontres, nous citons la récente conférence sur le climat et l'environnement organisé à Copenhague au Danemark en décembre 2009 qui s'est penchée principalement sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre, la taxe carbone et le financement de l'aide à l'adaptation au réchauffement climatique (MSHEKA BAHIGE, 2009)

Le patrimoine forestier de la RDC est immense et représente 10% des ressources forestières tropicales du monde, soit près de 50% des forêts denses d'Afrique et 60% du bassin du Congo. Les énormes massifs forestiers du pays ont été gérés pendant longtemps sur la base du décret du 19 avril 1949 dont le contenu était devenu totalement inadapté aux évolutions des concepts et des techniques modernes de conservation et de gestion des forêts. Il a fallu attendre le 29 août 2002 pour voir le pays se doter d'un code forestier actualisé et adapté, non seulement aux nouvelles normes internationales admises en matière de conservation et gestion durable des ressources forestières, mais aussi aux réalités économiques et socioculturelles nationales.

Particulièrement en RDC, le gouvernement a eu à entreprendre depuis plusieurs décennies des mesures pour réduire les pertes continues de ses superficies. Ces mesures sont entre autre le classement et la protection de certains espaces du patrimoine forestier. Le réseau actuel d'aires protégées couvre 11% du territoire national. Outre 7 parcs nationaux, on y compte 57 domaines de chasses, 3 Réserves de biosphères. Malgré ses mesures prises, le pays est encore confronté à une déforestation continue de ses zones protégées et classées. Les formes typiques de déforestation sont : les défrichements pour la production agricole, les feux de brousse et le braconnage.

La présente étude se propose donc d'aborder la problématique des déterminants d'une gestion participative et durable des ressources forestières de la forêt communautaire d'UMA par la communauté riveraine à travers les questionnements suivants :

1. Quels sont les déterminants d'une gestion participative et durable des ressources forestières à UMA?
2. Dans quelle mesure, la population d'UMA peut-elle s'approprier les acquis de la gestion participative et durable des ressources forestières?

Ces différents constants ont conduits à cette étude qui utilise des méthodes quantitatives aussi bien au niveau des ménages que de la communauté locale pour tester les hypothèses des déterminants de l'engagement des communautés riveraines dans un programme de la conservation des ressources forestières de la forêt communautaire de UMA.

## **II. HYPOTHESES**

Les hypothèses proposées à cette étude sont les suivants :

1. Les déterminants d'une gestion participative et durable des ressources forestières à UMA sont notamment ; La participation réelle de la population au processus, la transparence dans la gestion des projets, le relèvement de niveau de vie de population ainsi d'implication du genre.
2. Dans la mesure où elle est impliquée dans la gestion et la conservation des ressources forestières à UMA.

## **III. OBJECTIF GENERAL**

L'objectif de cette étude est déterminé par la prédisposition des communautés riveraines de la forêt communautaire d'UMA à s'engager sans un programme de conservation des ressources forestières.

## **IV. OBJECTIF SPESCIFIQUES**

1. Comparer les déterminants d'une gestion participative et durable des ressources forestières de l'engagement des populations riveraines de plusieurs ménage de la forêt communautaire d'UMA ;
2. Identifier les déterminants de l'engagement des ménages dans la gestion et conservation des ressources forestières 'UMA.

## **V. INTERET DE LA RECHERCHE**

Ce travail constitue un outil de recherche destiné aux techniciens forestier pour leurs activités de facilitation et d'appui conseil aux gestions participatives des ressources naturelles (GPRN).

## VI. STRUCTURE DE LA REDACTION

Le présent travail est structuré en trois principaux chapitres, hormis, l'introduction et la conclusion suivi de quelques recommandations.

### **CHAPITRE PREMIER : GENERALITE SUR LA GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIERES**

Différents points sont développés dans ce chapitre entre autre ; une brève historique sur la gestion participative et durable des ressources forestières en Afrique centrale en général et en RDC en particulier, évolution de la politique forestière en RDC et puis définition de quelques concepts et terminologies.

#### **I.1. Historique de la gestion participative des ressources forestières**

##### **I.1.a. En Afrique centrale**

Avant la colonisation, les populations autochtones africaines vivaient en harmonie avec la nature. L'exploitation forestière s'inscrivait dans les contextes des activités de l'économie d'auto subsistance. La population se livrait à des activités cynégétique, de pêche et de cueillette ne se souciant que de leurs besoins alimentaires ou utilitaires n'utilisant pas le matériel de destruction des ressources biologiques (Luhunu *et al*, 2001).

La gestion participative des forêts est expérimentée dans le Bassin congolais depuis une trentaine d'années. Mais, ses résultats sont mitigés. Cette préoccupation constitue la base de cette réflexion. Les auteurs soulignent la complexité des mécanismes sous-jacents aux difficultés identifiées et entreprennent leur analyse d'un triple point de vue : celui du fonctionnement développementaliste, celui du contexte sociopolitique et celui des rapports de force en présence. S'ancrant dans une démarche à la fois historique et ethnographique, ils discutent de la performance de quatre filières de financement « participatives » (fiscalité décentralisée, secteur privé, entrepreneuriat communautaire local, secteur classique de l'aide au développement) et de cinq mécanismes participatifs (rente forestière annuelle communautaire, rente de superficie, forêt communautaire, ment intégrés).

A partir d'une analyse comparative trans-sectorielle, ils mettent en évidence que cette politique relève globalement d'une gouvernance pratique anti participative qui n'invalide pas le modèle participatif en soi, mais remet en cause la manière dont il est mis en œuvre.

L'article se termine sur l'impératif d'une bonne connaissance préalable des contextes de réalisation des approches participatives et du monitoring des pratiques empiriques de la gestion participative et du développement rural effectif (Daou véronique *et al*, 2014).

### **I.1.b. En RD-Congo**

La gestion des écosystèmes forestiers répondait à la tenure de la coutumière. L'organisation précoloniale se fondait sur le registre religieux lié au culte des ancêtres, sur le registre politique où le chef du clan détient le pouvoir de commandement et le registre de tenure subordonné à la forêt, patrimoine uni, indivisible et inaliénable. Les sociétés traditionnelles congolaises connaissaient cinq modes d'accès à la terre, à savoir :

- Héritage et la concession des droits d'usage ;
- La location et la concession des droits d'usufruit conjoint ;
- L'autorisation d'occuper et d'exploiter ;
- L'occupation de fait ;
- La location des terres aux fermes agricoles d'état.

Avec la colonisation, les pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources biologiques ont été presque anéanties par des nouveaux moyens d'exploitation hormis en place comme l'agriculture mécanisée. La conception coloniale de l'accès à la terre régie par certaines lois (Luhunu, K *et al*, 2001).

Depuis une époque récente, il est de mise de parler de la forêt comme défi de l'avenir et comme corollaire du développement durable. Evoquer dans le cadre de la problématique de la biodiversité en République Démocratique du Congo la question forestière revient non seulement à reconnaître son couvert forestier riche et complexe, aussi montrer que c'est à partir des ressources biologiques forestières que la population tire une plus grande partie des économiques des premières nécessités ; notamment les produits alimentaires, des cueillettes, des chasses, les matériaux de constructions, les plantes médicinales, le bois de chauffe, et le bois d'œuvre, le vin et les noix de cola (Ngandi LOSAMBO , 2010).

## **I.2. Evolution de la politique forestière de la RD-Congo**

Les « politiques forestières » sont les différentes lois adoptées par un Etat dans le cadre de la gestion de sa foresterie. Afin de s'arrimer aux principes du développement durable, les nouvelles politiques forestières dans les pays du bassin du Congo se présentent en quatre axes :

- ✓ Assurer la protection du patrimoine forestier et participer à la sauvegarde de l'environnement et à la préservation de la biodiversité ;
- ✓ Améliorer l'intégration des ressources forestières dans le développement rural afin de contribuer à élever le niveau de vie des populations et de les faire participer à la conservation ;
- ✓ Mettre en valeur les ressources forestières en vue d'augmenter la part de la production forestière dans le PIB tout en conservant le potentiel productif ;
- ✓ Dynamiser le secteur forestier en mettant en place un système institutionnel efficace et en faisant participer tous les intervenants dans la gestion du secteur (Fabrice Parfait OUMBA, 2007).

La gestion des ressources forestières s'effectue en RDC dans un contexte socio-économique et politique post-conflit qui lui donne un caractère délicat et particulier. En effet, après 30 ans de gestion douteuse du secteur public, l'état s'est presque effondré dans les années 1990. La décennie 1990 a été caractérisée par les pillages de 1991 et 1993 suivis par deux conflits armés dont un en 1997 et l'autre de 1998 à 2002. Dès 2003, le pays s'est installé dans une période de transition politique qui n'a pris fin qu'en 2006 à l'issue des premières élections libres et démocratiques depuis l'accession du pays à l'indépendance.

La mauvaise gestion des ressources de l'Etat qui a régné pendant 30 ans et les conflits armés qui l'ont suivie, ont eu des conséquences graves pour le pays qui a connu un développement à rebours. En effet, 380\$ en 1960, le PIB par habitant est tombé à 96\$ en 2002. Les infrastructures ont été détruites et les institutions presque anéanties. Cette situation, caractérisée par une insécurité généralisée, a poussé la large majorité des populations à se

tourner vers des activités de subsistances et informelles comptant pour 80% de l'économie (Richard Eba'a et Nicolas bayol, 2008).

Avant l'adoption du Code forestier actuel, le cadre juridique de base pour la foresterie reposait sur un décret datant de 1949 et sur deux décrets datant de 1950.

En vertu de la réglementation forestière de 1949, le gouvernement pouvait, à son entière discrétion, délivrer des « autorisations de prospection » sur un territoire défini par l'entreprise elle-même, et celles-ci étaient généralement converties immédiatement en permis d'exploitation de 25 ans. Le gouvernement pouvait délivrer ces permis ou établir des aires strictement protégées sans avoir à consulter les communautés locales qui y habitaient. D'après la Banque mondiale, « ces textes juridiques sont devenus obsolètes et ont été remplacés par un document technique, le « Guide de l'exploitant forestier ».

En plus du Code forestier, une nouvelle loi relative à la Conservation de la nature est également en préparation, pour remplacer la loi de 1969. Cette nouvelle loi risque d'avoir des répercussions importantes sur la gestion forestière, et certains aspects du Code forestier s'y rapportent, même si elle n'existe pas encore (Simon conseil, 2006).

Selon le code forestier en vigueur en RDC, les forêts constituent la propriété de l'état. Ce code forestier classe les forêts de la RDC en 3 catégories à savoir :

**A. Les forêts classées :** sont des forêts qui, par un acte de classement, sont affectées à une vocation particulière et sont soumises à un régime juridique restrictif quant au droit d'usage et d'exploitation. De manière générale, les forêts classées ont une vocation de protection écologique et ce fait comprennent :

- Les réserves naturelles intégrales ;
- Les forêts situées dans des parcs nationaux ;
- Les jardins botaniques et Zoologiques ;
- Les réserves de faunes et domaines de chasses ;
- Les réserves de Biosphères ;
- Les forêts récréatives ;
- Les arboreta ;
- Les forêts urbaines et
- Les secteurs sauvegardés.

**B. Les forêts protégées** : telles que désignées par le code forestier, sont celles qui, bien que n'ayant pas fait l'objet d'un classement, sont soumises à un régime juridique moins restrictif par rapport aux droits d'usage et d'exploitation. De manière pratique, ce sont les forêts de cette catégorie qui servent de réserve forestière, à l'agriculture paysanne notamment (art ; 42).

Toute fois, celles-ci peuvent aussi faire l'objet de concession pour l'exploitation de bois d'œuvre moyennant un contrat dont la durée ne peut excéder 25 ans. Les forêts protégées peuvent aussi être constituées ainsi des forêts communautaires (Art ; 22).

**C. Les forêts de production permanente** ; elles comprennent les concessions forestières déjà attribuées, et les forêts orientées vers la production des bois d'œuvres déjà définies à travers une enquête publique (Art ; 23) pour être attribuées par adjudication. C'est dans ces forêts que les entreprises industrielles concessionnaires s'engagent à mettre en place des aménagements forestiers durables.

Toutefois, quelque trois ans et demi après l'adoption du Code forestier, seuls 13 décrets ont été approuvés par le ministre et le président. De ceux-ci, seuls 4 sont de « qualité adéquate » sous leur forme actuelle, et un seul a été publié dans la gazette juridique officielle. La rédaction des quelque 25 autres décrets n'a pas encore commencée.

On ne sait pas très bien jusqu'à quel point les décrets d'application qui ont été adoptés ont effectivement été diffusés dans l'ensemble de l'administration forestière ; très peu de fonctionnaires locaux semblent avoir connaissance de l'existence du Code forestier, encore moins de ses décrets d'application spécifiques. La mise en œuvre d'un APV pourrait poser un problème pratique, à savoir que les départements des forêts locaux ou régionaux agissent en fonction de ce qu'ils croient être le cadre juridique, qui peut être ou ne pas être en phase avec la réalité des développements juridiques à Kinshasa (Simon Conseil, 2006).

Malgré ce nombre de textes d'application qui peut paraître élevé, certains estiment que cet arsenal juridique n'est pas encore complet et qu'il faudrait au total une soixantaine de textes d'application pour rendre le code forestier applicable de manière satisfaisante (Mpoyi Mbunga et Way Nana, 2007).

### **I.3. Définition de quelques concepts et terminologies**

#### **I.3.1. La gestion**

Du latin *gestio*, le concept de gestion se réfère à l'action et à l'effet de gérer ou d'administrer. Gérer, c'est prendre des mesures conduisant à la réalisation d'une affaire ou d'un souhait quelconque. D'autre part, administrer, c'est gouverner, diriger, ordonner ou organiser.

Le terme gestion concerne donc l'ensemble des procédures effectuées pour résoudre un problème ou réaliser un projet. La gestion est également la direction ou l'administration d'une entreprise ou d'une affaire (Placer *et al*, 2010).

Selon le Dictionnaire Larousse, le mot « gestion » implique l'action de gérer, d'administrer ou d'organiser quelque chose.

Dans le cadre de l'environnement, il s'agit de l'ensemble des règles et normes juridiques qui règlementent l'utilisation des ressources naturelles, et dans notre cas de figure, les ressources forestières. De manière générale, ces normes juridiques créent des institutions chargées de les appliquer. C'est en réalité ces institutions qui assurent la gestion de l'environnement.

#### **I.3.2. Gestion participative :**

C'est une situation dans laquelle au moins deux acteurs sociaux négocient, définissent et garantissent entre eux d'une façon équitable, des fonctions, droits et responsabilité d'un territoire, d'une zone ou d'un ensemble donné de ressources naturelles (BORRINI *et al*, 2000). Cet auteur considère la gestion participative comme un processus politique qui tend vers la recherche d'une forme de « Démocratie » et de « Justice sociale » dans la gestion des ressources naturelles.

#### **I.3.3. La gestion durable**

"La gestion durable signifie la gérance et l'utilisation des forêts et des terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial, et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes" (Helsinki, 1993).

#### **I.3.4. Gestion durable des forêts**

La gestion durable des forêts est le processus de gestion forestière visant à atteindre un ou plusieurs objectifs de gestion clairement spécifiés en matière de production d'un flux continu de produits et services forestiers souhaités sans qu'une telle production ne se traduise par une réduction indue des valeurs intrinsèques et de la productivité future de la forêt exploitée et sans effets indésirables excessifs sur l'environnement physique et social. Elle est mise en œuvre sur la base d'un titre légal, d'une durée compatible avec les objectifs retenus dans une perspective de gestion durable. Elle repose sur la conservation de la diversité biologique et la réalisation des fonctions économiques de la forêt. Elle implique des options raisonnables pour gérer et protéger le massif forestier mondial contribuant notamment à la stabilisation du climat.

#### **I.3.5. Ressource forestière**

Selon la convention sur la diversité biologique, il définit la ressource forestière comme, un ensemble des composantes forestières ; les organismes biotiques ou des éléments abiotiques ayant une utilisation ou une valeur effective pour l'humanité.

#### **I.3.6. La forêt**

Nous emploierons le terme «forêt» dans un sens proche de son acception primitive, à savoir les écosystèmes naturels non clôturés dont les arbres et arbustes constituent un élément essentiel, qu'ils portent un couvert forestier ou qu'il s'agisse de zones essentiellement ouvertes réservées à la chasse. Le terme «forêt» englobe donc toute une gamme de formations, depuis la forêt humide sempervirente jusqu'au désert.

Dans ce dernier, toutefois, les arbres et arbustes ne se trouvent guère que dans les oasis et dans les lits des oueds (Wickens cité par Mbangilwa, 2009).

#### **I.3.7. Forêt communautaire**

Une forêt communautaire se définit comme : «Une forêt du domaine non permanent, faisant l'objet d'une convention de gestion entre une communauté villageoise et l'administration chargée des forêts. La gestion de cette forêt relève de la communauté villageoise concernée, avec le concours ou l'assistance technique de l'Administration chargée des forêts.» (Roc, 1995). Une forêt communautaire est une forêt non plantée ne pouvant être mise en place que dans l'espace sur lequel une communauté villageoise a des droits coutumiers.

### **I.3.7. Population Riveraine**

Le Code foncier ne définit pas la population locale. Aux articles 387 et 388, il y est fait allusion : « les terres occupées par les communautés locales ». C'est plutôt le Code forestier à son article 1<sup>er</sup> alinéa 17 qui définit population locale comme « celle traditionnellement organisée sur la base de la coutume et unie par les liens de solidarité clanique ou parentale qui fondent sa cohésion interne. Elle est caractérisée, en outre par son attachement à un terroir déterminé ».

La population locale ou riveraine désigne donc un groupe d'individus enraciné à un terroir donné dans et/ou environnant une forêt qui constitue la source de leur vie spirituelle, culturelle, alimentaire, sociale, sanitaire,...

Il s'en suit que ces populations, autrefois dites indigènes, ne peuvent vivre sans la forêt. C'est pourquoi, le législateur congolais a conféré un statut spécial à ces terres (Moussa RUBUYE MUSAFIRI, 2008).

## CHAPITRE DEUXIEME : MILIEU, MATERIEL ET METHODE

### II.1. MILIEU D'ETUDE

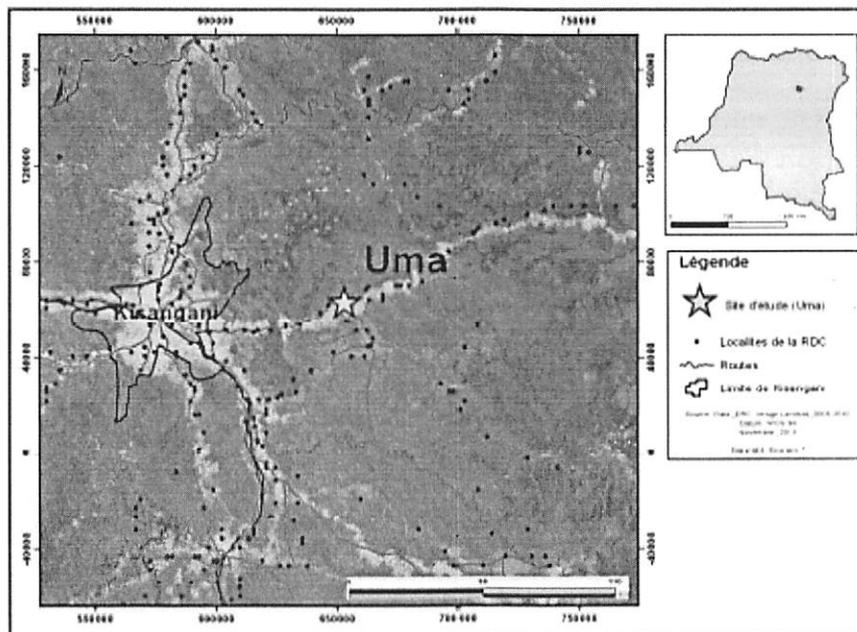
#### II.1.1. Présentation du terroir et de la forêt communautaire d'UMA

##### II.1.1.1 Situation géographique et administrative

Le terroir dans lequel se trouve la forêt communautaire de UMA, est situé dans l'immense région forestière de la province de la Tshopo, précisément dans le Secteur administratif de Bakumu-Kilinga, Territoire d'Ubundu, à 92 km à l'Est de la ville de Kisangani (siège de CODEU), sur la route de l'Ituri (RN4), entre 0° 23' 0'' et 0° 39' 30'' N et 25° 37' 30'' et 25° 58' 30'' E (figure 1). Il s'étend du pk 76 au pk 97, sur une superficie totale d'environ 800 km<sup>2</sup>. Le Secteur de Bakumu-Kilinga, situé à la frontière avec le Territoire de Bafwasende, compte deux groupements : le groupement Kilinga avec 14 villages et le groupement Bafuaboli avec 16 villages, tous situés le long de la nationale 4 reliant Kisangani à Bunia (pk 70 au pk 122). Tous les deux groupements sont représentés dans le terroir d'UMA et touchés directement par le projet de foresterie communautaire, avec 8 villages (Bambakita, Bagbagulu, Bambongiye, Babongombe, Babwandjao, Bavangaso, Batiabundu, Babagume) pour le premier groupement et 6 villages (Mamboleo, Basokwakilo, Bangelema, Basokwambula, Babomonga, Batiaboli) pour le deuxième.

Le terroir d'UMA est situé dans la zone d'influence de plusieurs aires protégées : au Nord-Est, la réserve de faune à Okapis classée patrimoine mondial de l'UNESCO, et au Sud-Est le parc de Maiko, qui abritent ensemble trois des plus spectaculaires espèces animales endémiques du pays : le gorille des plaines de l'est (*Gorilla gorilla graueri*), l'okapi (*Okapia johnstoni*), et le paon congolais (*Afropavo congoensis*). La réserve de faune est également le sanctuaire de nombreuses autres espèces animales menacées, telles l'éléphant de forêt, et treize espèces de primates anthropoïdes.

La figure 1 montre ce terroir par rapport à la ville de Kisangani.



*Figure 1 : Localisation du terroir de UMA par rapport à la ville de Kisangani (ADIKIS/CCC, 2010).*

### II.1.1.2. Situation démographique

D'après le dernier recensement réalisé par ADIKIS-TERROIR en 2010, le terroir regroupe 3032 habitants (toutes catégories d'âges : inférieur et supérieur à 18 ans), soit 30% de l'ensemble des habitants du secteur (estimé à 10.275 habitants). Les femmes représentent 23,48 % et les filles 26,42 % (tableau 1). Le village Mamboleo, situé au point kilométrique 92 (siège de CODEU), est le plus peuplé avec environ 31 % de l'ensemble de populations de la cité d'UMA.

Il existe plusieurs groupes ethnolinguistiques parmi les habitants. L'ethnie Kumu, originaire de la cité d'UMA, est la plus abondante.

Elle cohabite avec d'autres ethnies allochtones telles que Ngelema, Mongo, Topoke, Rega, Rumbi, Kusu, Turumbu, Lengola, Bali, Zande, Nande.

### **II.1.1.3. Ecosystèmes forestiers**

Comparativement aux milieux forestiers situés en périphérie proche de Kisangani, les milieux forestiers du terroir d'UMA ont été relativement préservés de la pression anthropique.

Seule une petite bande anthropisée, large d'environ 5 km, les traversent de part et d'autre de la route nationale (zone jaune clair encadrant la route sur la carte de la figure 2).

Du point de vue phytogéographique, UMA fait partie du secteur central de la région guinéenne. Le territoire est rattaché géographiquement et climatiquement au district du bassin central congolais, domaine des forêts ombrophiles équatoriales. Les forêts climaciques sont des associations à dominance exclusive de *Julbernardia sereti*, *Staudtia camerunensis*, *Pericopsis elata*, *Gilbertiodendron dewevrei*, ... appartenant à la catégorie des forêts ombrophiles de transition type sempervirent à type semi-décidue.

Située dans la zone forestière la plus isolée de la RDC, le terroir d'UMA présente d'énormes potentialités, tant du point de vue de la conservation de la biodiversité que du développement socio-économique des populations rurales qui y vivent (bois d'œuvre, produits forestiers non-ligneux, possibilité de développement de l'éco-tourisme sur les inselbergs). Depuis 2012, ces populations bénéficient d'un programme de gestion communautaire en vue de gérer et de protéger durablement les ressources naturelles du site (voir carte d'aménagement du terroir, figure 2)

### **II.1.1.4. Facteur Climatique**

La zone d'étude jouit d'un climat équatorial du type continental Af de la classification de Köppen (1936) où la température moyenne annuelle est proche de 25 °C. Les précipitations annuelles varient de 1500 à 2000 mm, avec une moyenne de 1750 mm par an (Vanden put, 1981) sans mois physiologiquement sec (mois où le double de la température est supérieur ou égal aux précipitations).

### **II.1.1.5. Activités anthropiques**

Suite à l'absence quasi-totale d'activités rémunératrices dans le terroir d'UMA, les populations tributaires des ressources forestières trouvent leurs moyens de subsistance dans la forêt. Les activités qu'exercent ces populations dans la forêt entraînent de nombreuses perturbations au sein des écosystèmes forestiers du terroir d'UMA.

Parmi ces activités, nous pouvons citer l'agriculture itinérante sur brûlis, l'exploitation forestière, la récolte du bois de chauffe, la cueillette, la chasse ainsi que la pêche.

## **II.2. MATERIELS**

Différents matériels étaient utilisés pour réaliser cette étude dont les plus nécessaires sont les suivants :

- Le stylo pour compléter les données sur papier des questionnaires d'enquête ;
- Les papiers duplicateurs pour élaborer les questionnaires et récolter les données écrites ;
- L'appareil photographique pour la prise d'image ;
- Le cartable pour prendre les questionnaires d'enquête et
- Une lampe torche.

## **II.3. METHODOLOGIE**

Pour cette étude, nous avons utilisé une source des données, c'est-à-dire les enquêtes. Tenant compte de l'objet de cette étude, de l'importance des données et des informations à recueillir auprès des enquêtés, on s'est intéressé à l'engagement individuel des ménages à la conservation de la forêt communautaire d'UMA.

### **II.3.1. Critère de choix des villages d'étude**

La base de sondage est composée de la liste des villages riverains de la forêt communautaire d'UMA. Ils sont au nombre de trois(3) repartis en deux groupes : les villages situés dans la rive gauche et ceux situés dans la rive droite de la rivière UMA. On a supposé que tous les villages ont un accès relativement facile à la forêt.

La méthode d'échantillonnage a consisté à prendre un village dans la rive gauche et deux villages dans la rive droite de la rivière UMA.

Suivant ce critère de choix, les villages ci-après ont été retenus pour l'étude :

Au niveau de la rive gauche, nous avons pris le village BABAGUMI et au niveau de la rive droite, nous avons pris UMA1 et UMA 2.

### **II.3.2. Echantillonnage des ménages**

Pour l'ensemble de trois villages, on a choisi d'enquêter 45 ménages en raison de 15 ménages par village. Le questionnaire visait le chef du ménage ou tout autre membre du ménage susceptible d'influencer les processus de prise de décision en son sein. Le répondant au questionnaire pouvait faire recours aux autres membres du ménage pour accueillir leurs avis s'il le juge nécessaire.

### **II.3.3. Collection des données sur terrain**

Les données ont été collectées du 06 au 11 juin 2016. Les informations sont recueillies en utilisant un questionnaire en développant différents paramètres d'évaluation entre autre ;

- Caractéristiques socio-économiques des ménages
- Caractéristiques sociodémographiques des ménages
- L'adoption des techniques de conservation de la forêt
- La participation à la gestion de la forêt par ménage.

### **II.3.4. Critère d'évaluation de ménage**

Pour cette étude, on a un critère d'évaluation des ménages. Ce critère est conforme aux activités et mesures des gestions de forêt communautaire dans les villages riveraines. Nous avons le critère de plantation d'arbre par ménage. On s'intéresse aux plantations privées d'arbres des ménages. Nous avons classé les ménages en deux groupes : on aura ceux qui ont eu à planter au moins un arbre et ceux qui n'ont rien planté.

### **II.3.5. Méthode d'analyse des données**

#### **Analyse descriptive**

Elle a consisté à ranger les données de base dans l'Excel pour les différents paramètres d'évaluations tels que la composition socio économique et démographique de l'échantillon, les taux d'engagement des ménages dans la gestion de la forêt communautaire à travers les critères d'évaluation retenus.

## CHAPITRE TROISIEME : RESULTAT ET DISCUSSION

Au travers de ces résultats, nous résumons tous les paramètres retenus avec à l'appui les différents graphiques illustratifs.

### 3.1. Caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques des ménages

#### 3.1.1. Origine des ménages

L'origine des ménages enquêtés est consignée dans la figure2

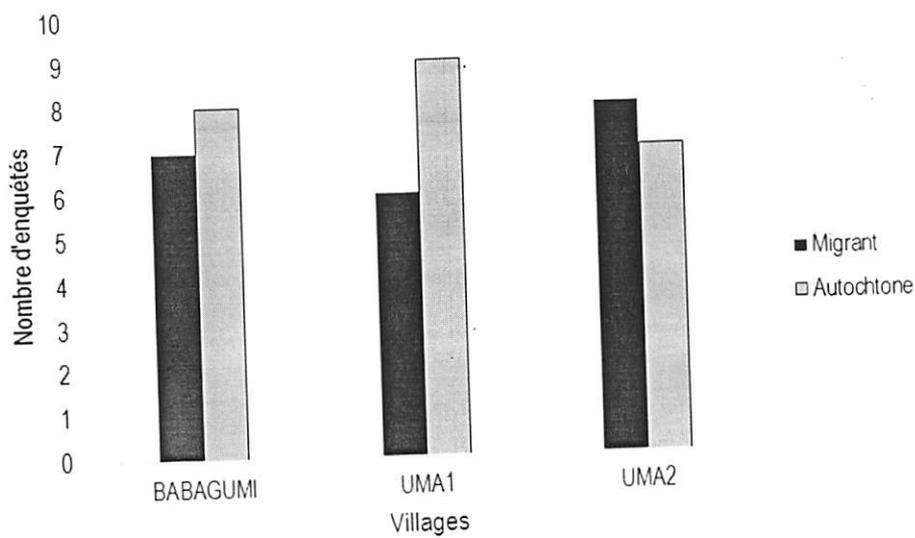


Figure 2 : Origine des ménages dans trois(3) villages enquêtés

La composition ethnique de l'échantillon dans trois villages donne 53,3% de Kumu. Ce sont les autochtones. Les migrants sont les Bali, Budu, Kele, Kusu, Mbole, Mongando, Mongo, Topoke, qui représentent 46,7% de la population dans les villages. Ce chiffre relativement élevé des migrants au village d'UMA2 n'est pas étonnant car les villages riverains reçoivent plus de migrants à la recherche d'espace de production agricole.

Par rapport à ces trois villages, sur 15 ménages enquêtés par village nous avons trouvé un nombre élevé de peuple autochtone à UMA1 avec un chiffre de 9, suivi de village Babagumi qui avait 8 qu'alors UMA2 n'est représenté seulement que de 7.

### 3.1.2. Situation matrimoniale

La figure 3 présente la situation matrimoniale constituée les trois villages.

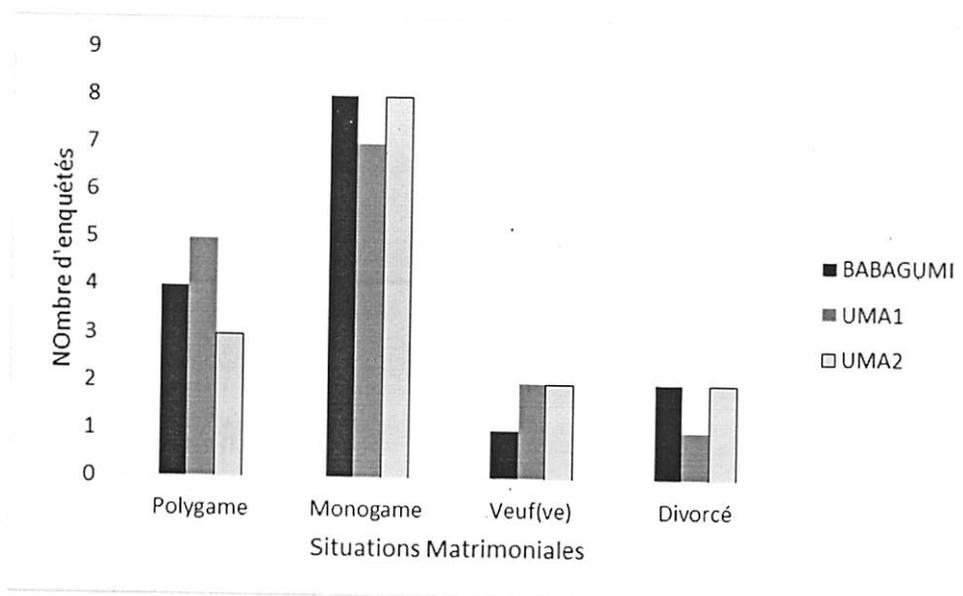


Figure 3: Situation Matrimoniales dans trois(3) villages enquêtés

Il ressort dans cette figure 3 que la situation matrimoniale la plus dominante c'est la monogamie avec un chiffre élevé à 51,1%, la polygamie ne représente que 26,6%.

A ce qui concerne les situations matrimoniales (veuve et divorcé), chacune des ces situations représentent 11,1% de proportion dans trois différents villages qui ont constitués notre site de recherche.

En tenant compte de ses trois(3) villages, nous avons trouvé que le nombre de monogame est plus élevé dans le village de Babagumi et UMA2 par rapport à UMA1, alors que la polygamie est successivement plus représentée au niveau d'UMA1 suivi de Babagumi et en fin UMA2.

Les veufs sont plus représentés au niveau d'UMA1 et UMA2 par rapport à Babagumi et les divorcés sont majoritaires dans les villages Babagumi et UMA1 en tenant compte toujours de 15 ménages enquêtés par village.

Cette situation nous montre que le respect des us et coutume est plus en vigueur au niveau des villages Babagumi et UMA2, alors qu'elle est moins respecté dans le village UMA1. Ceci s'explique aussi par le fait que le village UMA1 est très peuplé des migrants (figure 1).

De fois, les migrants, à la recherche de bonnes conditions socio-économiques, ont tendance à épouser plusieurs femmes et devenir polygames.

### 3.2.1: Activités principales dans les villages enquêtés

Les activités principales dans les villages enquêtés sont présentées dans la figure 4

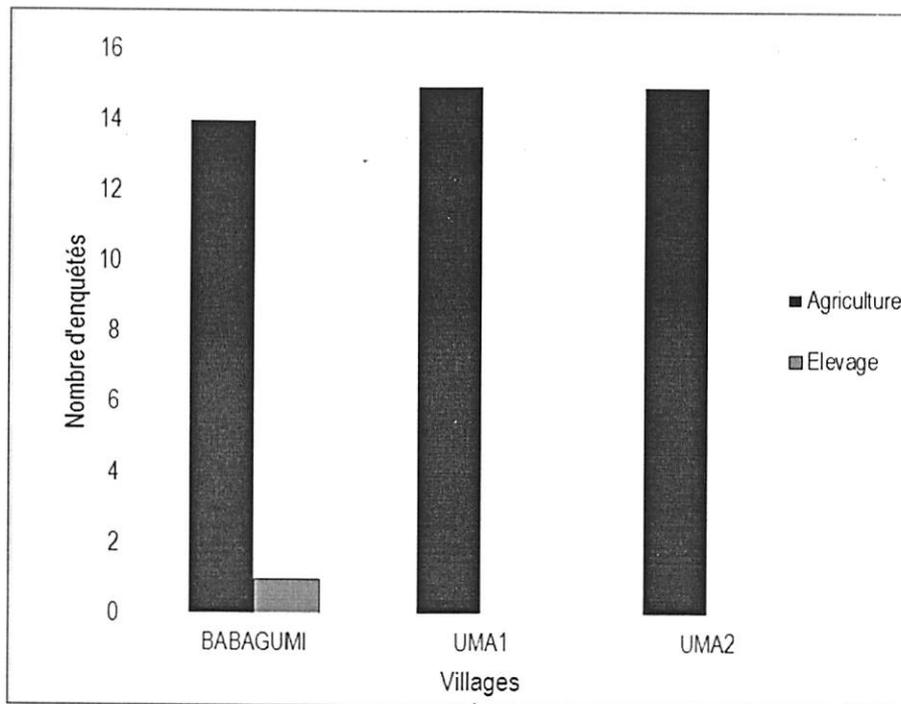


Figure 4: Activité principale dans trois (3) villages enquêtés

L'activité principale représentée dans la quatrième figure ci-haut, nous montre que les trois(3) villages enquêtés pratiquent plus l'agriculture comme activité principale soit environ 97,8% tandis que l'élevage représente seulement 2,2%.

Comparativement à d'autres villages, nous avons trouvé au niveau de Babagumi, deux(2) activités principales qui se pratiquent (Agriculture et Elevage) toujours dominé par l'agriculture par rapport à UMA1 et UMA2 qui pratiquent uniquement l'agriculture comme activité principale.

Babagumi est moins peuplé que les deux autres villages, ce qui expliquerait la répartition des ménages aux activités et de l'agriculture et de l'élevage comparé aux deux autres villages ; dont UMA1, où se trouve le cadre administratif de la cité (avec le bureau de l'ADIKIS) et un nombre important de ménage polygame dont l'activité principale est l'agriculture, et de l'autre le village UAM2 avec un nombre de ménage élevé constitué des adultes pour les travaux champêtres.

### 3.1.4 : Activités secondaires des villages enquêtés

La figure 5 présente les activités secondaires des villages enquêtés

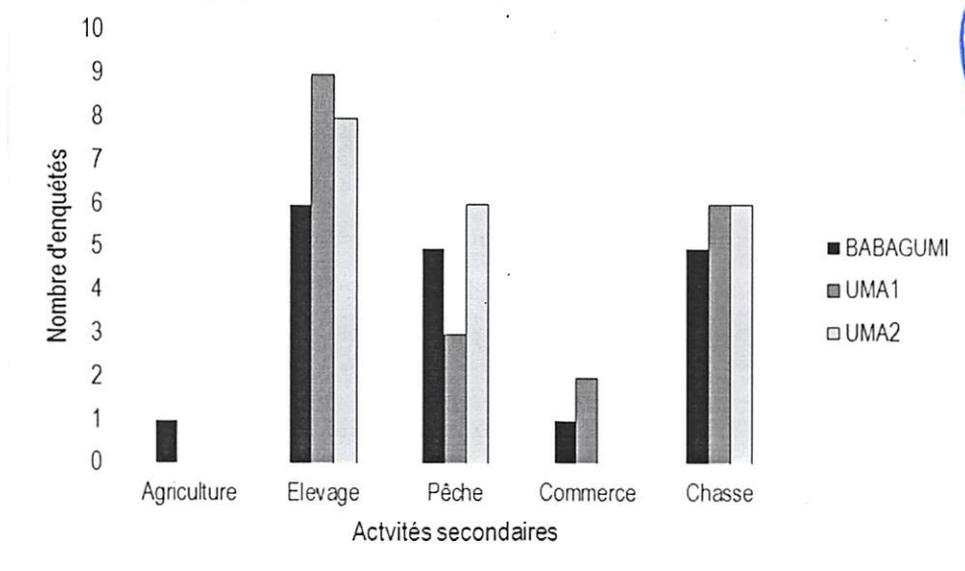


Figure 5 : Activité secondaire dans trois(3) villages enquêtés

La figure 5 représenté ci-dessus, nous indique que l'élevage est une activité secondaire dominante dans notre milieu d'étude, suivi de la chasse, la pêche, le commerce.

Compte-tenu des activités secondaires évaluées dans ces trois villages, nous avons trouvé que l'élevage est une activité la plus développée surtout dans deux villages, UMA1 et UMA2.

Ceci montre l'importance de nombre des ménages dans ce deux villages ; cela a une influence positive sur les activités coordonnées du ménage et de la bonne sécurité alimentaire des ménages.

### 3.1.6 : Superficie des champs dans les trois villages (3) enquêtés

La figure 6 détermine la superficie des champs cultivée dans les trois villages enquêtés

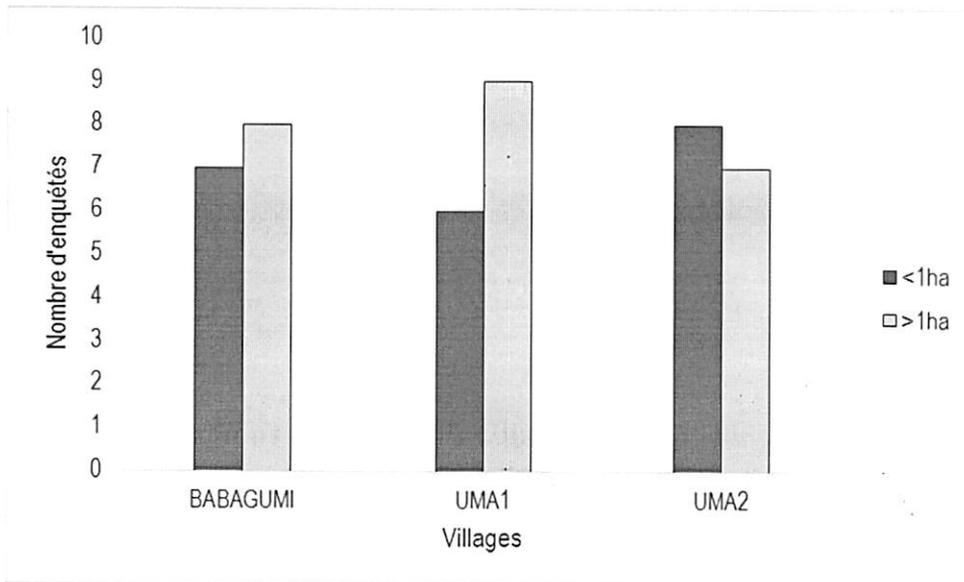


Figure 6 : La superficie totale du champ pratiqué dans trois (3) villages enquêtés

La figure 6 détermine les différentes superficies des champs qui sont supérieures à 1 hectare pratiquées dans les ménages échantillonnés dont les chiffres s'élève à 53,3% et d'autres qui sont cultivés avec une superficie inférieure à 1 hectare qui donne 46,7% de la superficie totale donc beaucoup de champs ouverts sont supérieurs à 1 Ha.

En comparant ces trois villages, c'est à UMA1 que la population pratique des champs avec une superficie supérieure à 1 hectare par rapport aux autres villages. Tandis qu'à UMA2, plupart de la population ouvrent les champs avec une faible superficie inférieure à 1 hectare. Les migrants qui constituent une meilleure main-d'œuvre familiale concentrent plus d'effort aux champs, ce qui contribue énormément à la stabilité alimentaire du village et surtout à l'implication du projet ADIKIS qui est partenaire plus précieux pour le maintien du non exploitation de la forêt, et partant du maintien de l'équilibre des ressources naturelles.

### 3.1. 7 : Revenu procuré par les activités champêtres

Le revenu procuré par les activités champêtre est consigné dans la figure 7

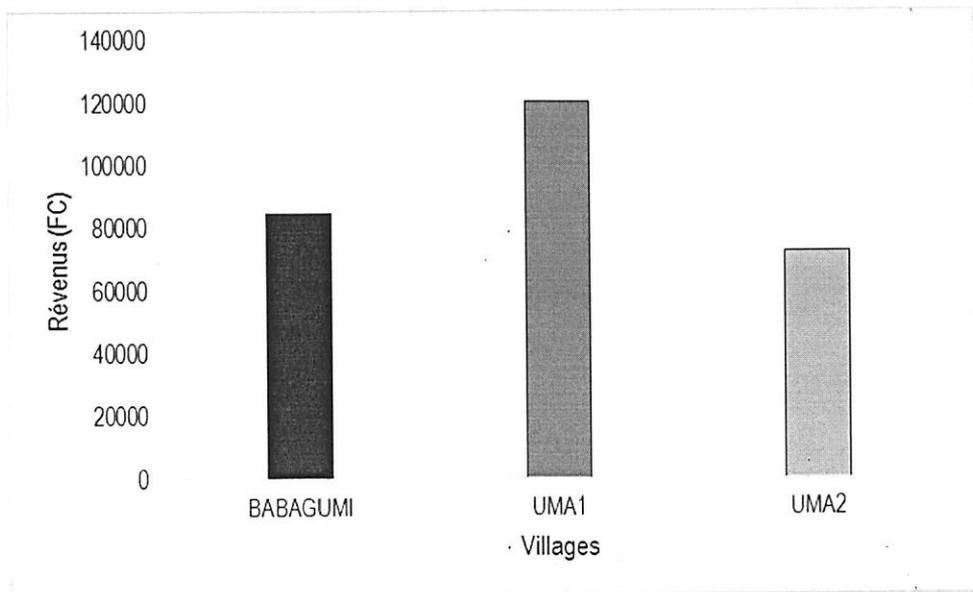


Figure 7 : Les revenus procurés par l'agriculture dans trois(3) villages enquêtés

Il ressort dans cette figure 7 que les revenus procurés par l'agriculture sont plus élevés à UMA1 avec un montant qui s'élève à 120000FC, suivi de Babagumi 80000FC et en fin UMA2 qui représente une somme de 70000FC.

En voyant le revenu procuré par l'agriculture au niveau de UMA1, cela montre que la population de ce village ne produit pas seulement pour l'auto subsistance, mais il met aussi une grande partie en vente, cela en rapport avec la superficie de champs ouverts toujours supérieure à un (1) hectare par rapport aux deux autres villages (Babagumi et UMA2) à cause de faible superficie de champ ouverts dans ces deux villages.

Une raison de plus est le fait qu'UMA1 est subventionné par le projet ADIKIS qui les aide non seulement à protéger la forêt contre la déforestation mais aussi les aide à leur distribuer des intrants agricoles pour une meilleure utilisation des sols.

### 3.1.8: Nombre des bétails par ménages enquêtés dans les trois villages

Le tableau 1 présent le nombre des bétails par ménage enquêté

Bétails	Villages		
	BABAGUMI (5)	UMA1 (12)	UMA2 (11)
Chèvre	5	32	15
Volaille	21	130	79
Porcs	11	46	39
Vache	5	0	0

Ce tableau 1, nous présente les différents chiffres qui indique chacun le nombre des bétails trouvé dans les ménages enquêtés dont les volailles représentent un chiffre élevé soit de 230 têtes, suivi des porcs 96 têtes, chèvres 52 têtes et les vaches avec 5 têtes.

Par rapport à ces trois villages, nous avons trouvé un nombre élevé de bétail au niveau de Uma1 soit 32 chèvres sur 52 têtes, pour les volailles nous avons 130 volailles sur 230 têtes et en fin pour les porcs 46 sur 96 têtes, par rapport aux deux autres villages. Mais un cas particulier est remarqué au niveau de Babagumi c'est celui de 5 têtes de vaches.

### 3.1.9: Type des combustibles utilisés dans les villages enquêtés

La figure 8 détermine le type des combustibles pratiqué dans les villages d'étude.

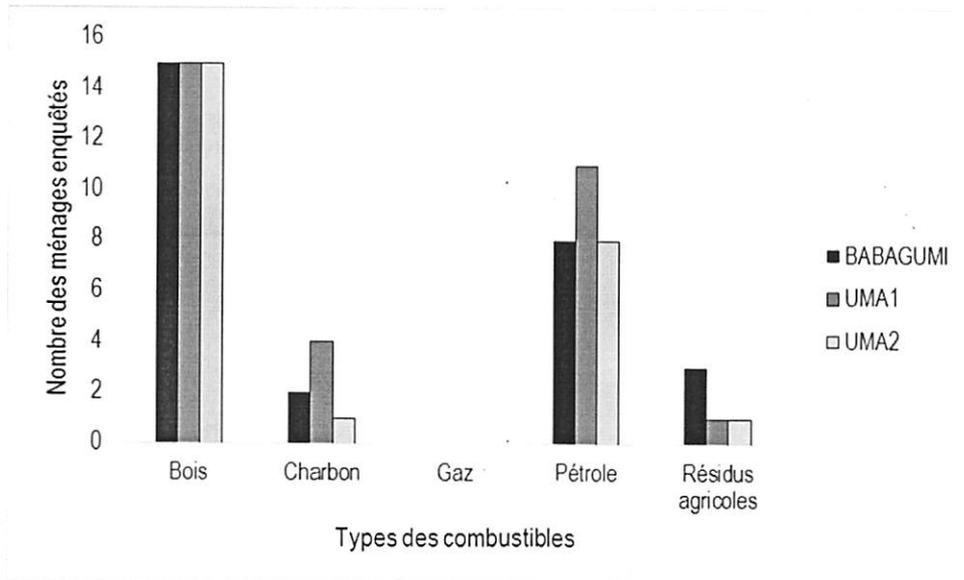


Figure 8 : Types des combustibles utilisés dans trois (3) villages enquêtés

L'analyse de cette figure 8 montre que le bois est le type de combustible le plus utilisé dans ces trois villages, suivi de pétrole, charbon et en fin les résidus agricoles. Mais le Gaz est le type de combustible non enregistré sur terrain.

### 3.1.10 : Mode de procuracy de bois

Le mode de procuracy de bois est présenté dans la figure 9

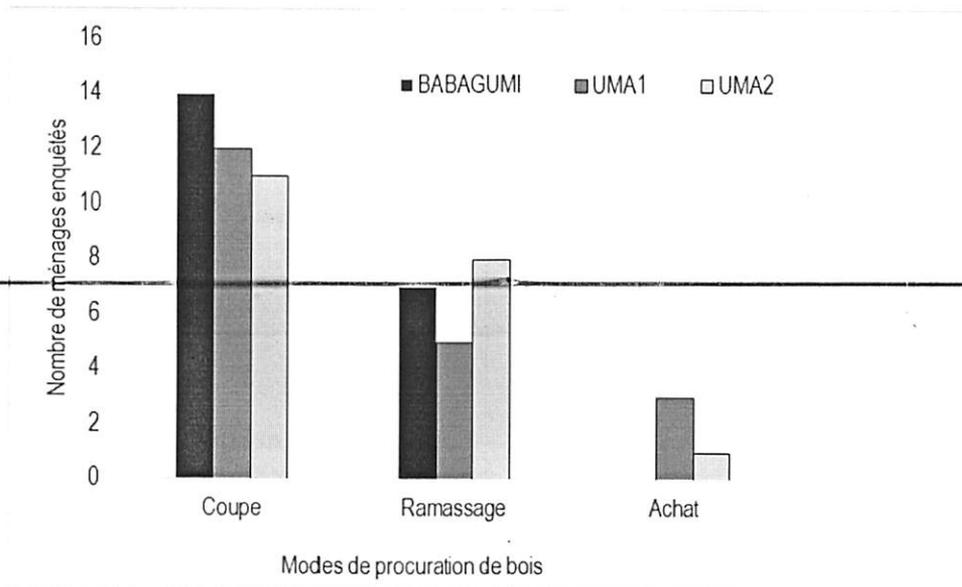


Figure 9 : Mode de procuracy de bois évalué dans trois(3) villages

La figure 9 nous présente que le mode de procuracy de bois le plus pratiqué c'est la coupe avec un chiffre élevé à 59,2%, suivi de ramassage qui représente 34,6% et d'achat qui représente 6,2%.

Compte-tenu de ces trois villages, le chiffre le plus dominant est au niveau de Babagumi, car plus la population pratique la coupe de bois au lieu que le ramassage ou l'achat. En tenant compte de 15 ménages enquêtés, nous avons trouvé 14 ménages qui pratiquent ce mode de procuracy de bois par rapport aux deux autres villages.

### 3.1.11: Lieu de procuracy de bois

La figure 10 présente les lieux de procuracy de bois

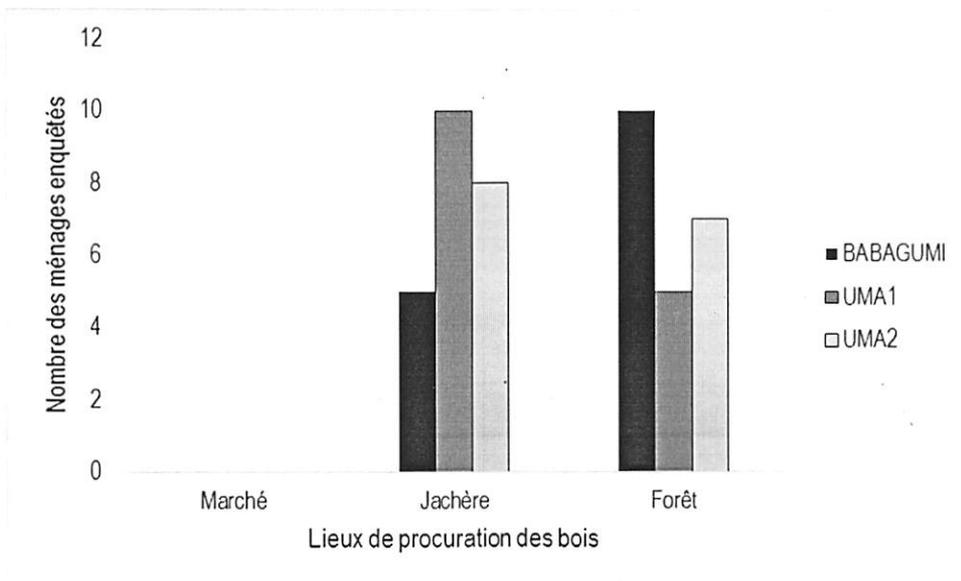


Figure 10 : Lieux de procuracy des bois par les populations locales

L'analyse de figure 10 nous détermine les différents lieux de procuracy des bois par les populations locales dont la jachère nous donne un chiffre élevé à 51,1%, suivi de milieu forestier qui représente un chiffre aussi proche à la jachère qui s'élève à 48,9% , alors que le marché reste encore un lieux de procuracy inconnu par la communauté riveraine.

En regardant la figure 9, Babagumi reste encore un village le moins sensibilisé car beaucoup des ménages ne s'approvisionnent que des bois provenant directement de la forêt. Tandis qu'au niveau de UMA1 et UMA2, la majorité des ménages s'intéressent aux jachères pour se procurer des bois tel qu'indiqué par la figure ci-haut.

### 3.1.12: Mode de Gestion actuelle de la forêt et Initiateur de la gestion actuelle

Le tableau 2 détermine le mode de gestion actuelle de la forêt et initiateur de la gestion actuelle

Villages	Mode de gestion actuelle de la forêt			Initiateur de la gestion actuelle				
	GC	GI	Autres	PL	LV	L'Etat	Projet	Autres
BABAGUMI	4	0	11	0	0	0	4	11
UMA1	11	0	4	0	0	0	11	4
UMA2	8	0	7	0	0	0	8	7

Légende : GC = Gestion communautaire ; GI = Gestion individuelle ; PL = Population locale ; LV = Leaders du village

Dans l'ensemble, le tableau2 montre que le mode de gestion le plus utilisé est de la gestion communautaire qui représente environ 51,1% des ménages la pratiquent avec l'initiateur du projet ADIKIS et 48,9% sont des ménages qui ne connaissent pas l'existence de la gestion de forêt dans leurs villages.

Comparativement aux autres villages, le résultat obtenu à UMA1 montre que la population de ce village a été plus sensibilisé concernant la gestion de forêt par rapport à UMA2 et moins encore Babagumi car nous constatons ici que le projet est mieux développé à UMA1 par rapport aux deux autres sites.

Le projet ADIKIS ferait mieux de ne pas seulement se limiter pour la campagne de la sensibilisation de la protection des forêts à UMA1 car ces villages riverains constituent un chaînon qu'on ne peut dissocier pour raison d'insuffisance des moyens financiers car la déforestation ne doit pas se limiter aux seules limites de UMA1.

### 3.1.13: Compréhension de la gestion des forêts

La figure 11 détermine le niveau de compréhension de la gestion de la forêt

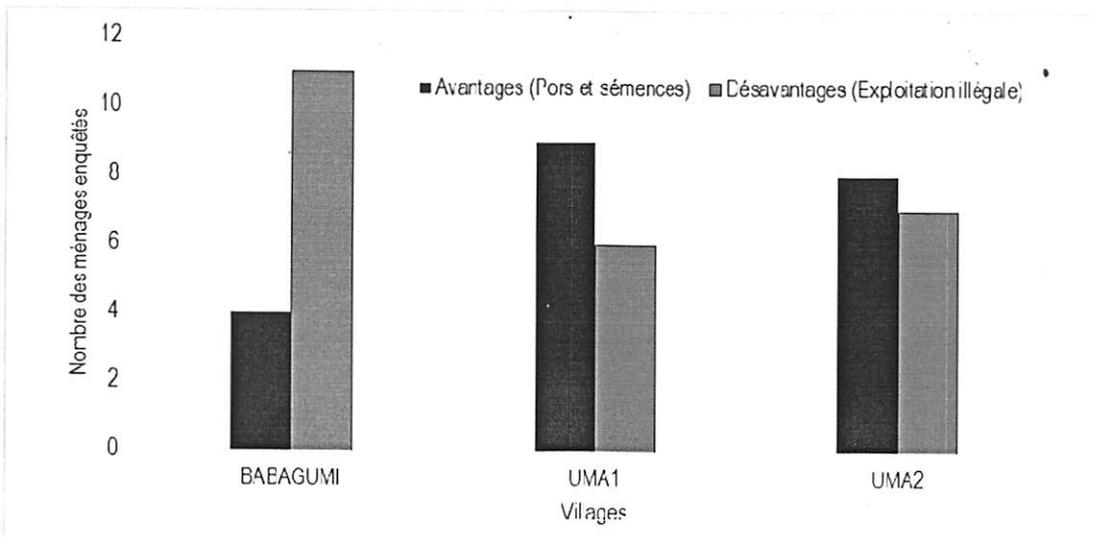


Figure 11 : Avantages et désavantages de gestion de la forêt

La figure 11 montre que les avantages procurés par la gestion de la forêt aux communautés locales pour l'ensemble de ces trois villages est faible avec un chiffre de 46,7%. Par rapport aux désavantages de la gestion de la forêt qui représente un chiffre très élevé de 53,3% aux populations locales. Au regard des avantages reçus de la bonne gestion de la forêt ; UMA1 et UMA2 sont successivement les villages les mieux appuyés par le projet ADIKIS par rapport au village Babagumi qui représente un chiffre élevé de 11 sur 15 ménages enquêtés ; cela à cause de sa faible implication dans le processus de la gestion de forêt tel que constaté dans la figure.

## 3.2 ; Taux d'engagement des ménages dans la gestion des forêts

### 3.2.1 : Travaux réalisés sur la gestion des forêts

Les travaux réalisés sur la gestion des forêts sont représentés dans la figure 12

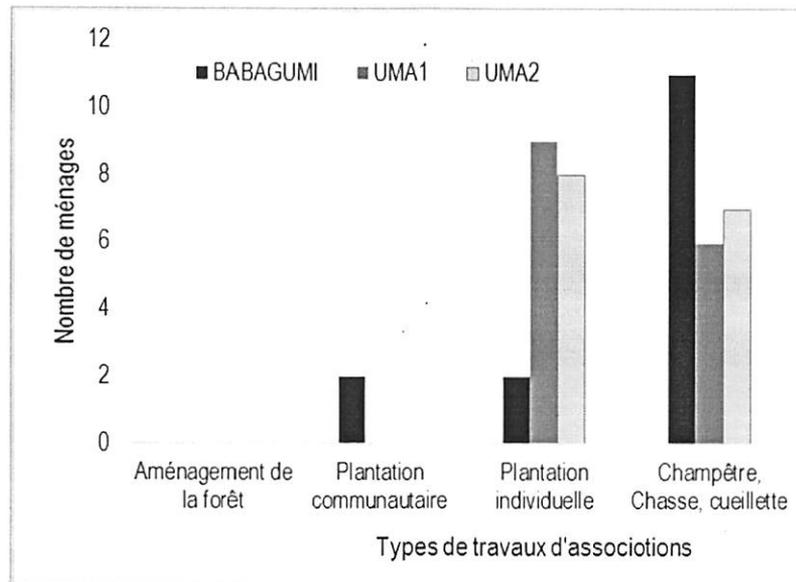


Figure 12 : Type de travaux réalisés sur la gestion de la forêt

Il ressort de la figure 12 que la population riveraine de la forêt de communauté locale de UMA ne participe pas tellement à des travaux de la gestion des forêts en voyant le chiffre qui s'élève à 53,3% pour les travaux champêtres, chasse et cueillette, suivi de quelque nombre des ménages qui ont planté au moins un arbre dans leur parcelle avec 42,2% et de 4,4% de plantation communautaire ; pour l'aménagement de la forêt le résultat n'est pas connu.

Ici, nous voyons qu'à UMA1 et UMA2, la population a au moins planté les arbres, cela se justifie par l'appui de distribution des plantules d'arbre qu'ils ont reçu au près de projet d'ADIKIS. Tandis qu'au niveau de Babagumi, il y a un nombre réduit de population ayant bénéficié de ces plantules distribuées soit au total 4 ménages seulement. C'est pour ce là que nous observons un taux élevé d'autres activités (champêtre) dans ce dernier.

### 3.2.2 : Membres de la famille participant aux travaux de gestion de forêt

La figure 13 détermine les membres de la famille participant aux travaux de gestion de forêt

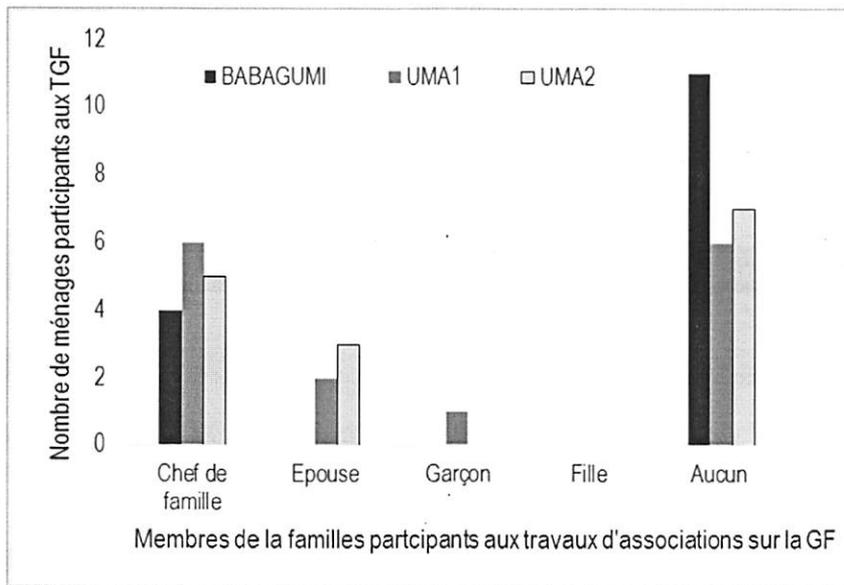


Figure 13 : Membres de la famille participants aux travaux de la gestion de la forêt

Les membres de la famille participants aux travaux de la gestion de la forêt représenté dans la figure 13 ci-haut, détermine que la population locale ne participe pas massivement aux travaux de la gestion de la forêt dont le chiffre s'élève de 53,3% de, suivi des chefs de familles 33,3%, épouses 11,1% et en fin des garçons 2,2%. Les filles n'y participent pas totalement.

Sur 15 ménages enquêtés par village, nous avons trouvé un grand nombre de participants aux travaux de la gestion de la forêt à UMA1 avec 9 ménages, suivi d'UMA2 avec 8 et en fin Babagumi 4 ménages.

Ceci nous pousse à penser que ADIKIS devrait fournir un effort dans le sens de sensibilisation des ces populations riveraines dans la gestion de la forêt, surtout une approche participative pour l'intérêt communautaire car leur forêt représente un bien de valeur pour la protection de l'humanité. Cela doit impliquer toute la population, autochtone et allochtone.

### 3.2.3: Information sur la gestion de forêt

Les ménages informés sur la gestion de forêt sont consignés dans la figure 14

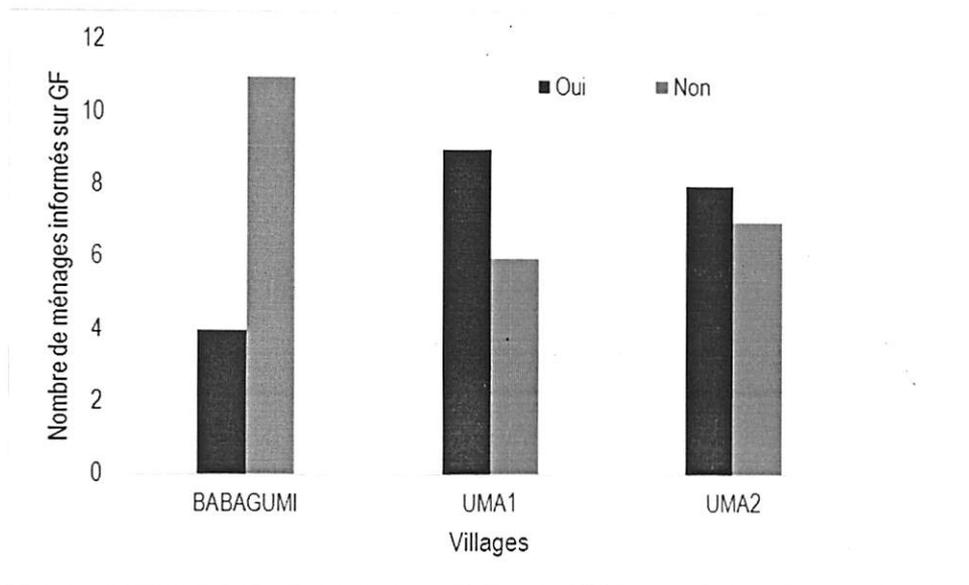


Figure 14 : Ménages informés sur la gestion de la forêt

L'analyse de la figure 14 nous donne 53,3% de ménages enquêtés qui ne sont pas sensibilisés sur la gestion de la forêt, 46,7% des ménages étaient à possession de l'information par le projet ADIKIS et même à travers la radio communautaire d'EPULU qui propose souvent des informations sur la gestion de la forêt.

En voyant cette figure, nous avons trouvé un grand nombre des ménages à UMA1 qui ont accepté d'être informé sur la gestion des ressources forestières, suivi d'UMA2 par rapport au village Babagumi qui est moins informé.

### 3.2.4 : Besoins de la population en matière de forêt

La figure 15 présente les besoins de la population en matière de for

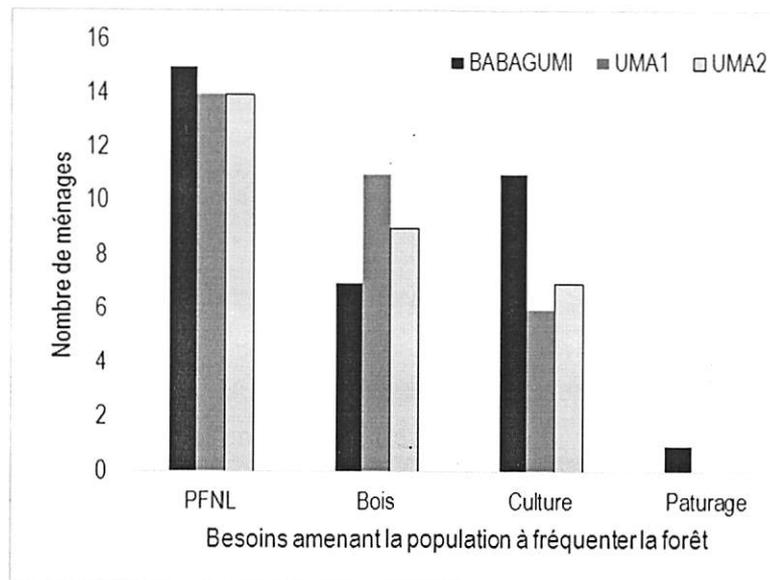


Figure 15 : Besoin amenant la population à fréquenter la forêt

La figure 15 nous détermine les différents besoins attirant la communauté locale à fréquenter la forêt. Ce sont les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) qui attirent dans la plupart de cas la population vers la forêt, suivi de Bois, la culture et l'élevage.

Pour la survie de la population riveraine, cette dernière recourt aux produits que regorgent leur forêt et pour leurs besoins primaires car la forêt fournit les biens les plus précieux pour l'alimentation, la protection, la santé.... Pour une santé meilleure au bénéfice non seulement de cette population mais également pour l'humanité toute entière car la sécurité alimentaire et l'auto suffisance alimentaire en dépendent.

## CONCLUSION ET RECOMANDATION

La présente étude traite de l'analyse des déterminants d'une gestion participative et durable des ressources forestières de la forêt communautaire d'UMA par la population riveraine, avait comme objectif de prédire la volonté des ménages riverains de la forêt communautaire d'UMA à s'engager dans sa conservation. Pour cette étude, nous avons utilisé une source des données, c'est-à-dire les enquêtes. Tenant compte de l'objet de cette étude, de l'importance des données et des informations à recueillir auprès des enquêtés, on s'intéressait à l'engagement individuel des ménages à la conservation de la forêt communautaire d'UMA.

Une enquête réalisée auprès de 45 ménages riverains a permis de constituer une base de données utilisée dans la recherche. L'étude a permis d'identifier 4 variables susceptibles d'influencer la probabilité d'engagement des riverains. On rappelle que l'engagement est mesuré par un critère qui est la plantation individuelle d'arbres.

Après le traitement, les résultats suivants ont été obtenus :

- ❖ La composition ethnique de l'échantillon dans trois villages donne 53,3% des autochtones et les migrants qui représentent 46,7% de la population dans les villages. Ce la influencent positivement sur la gestion des ressources forestières,
- ❖ L'activité principale, nous montre que les trois(3) villages enquêtés pratiquent plus l'agriculture comme activité principale soit environ 97,8% tandis que l'élevage représente seulement 2,2%. C'est un impact négatif sur la gestion des ressources forestières,
- ❖ Les différents lieux de procuration des bois par les populations locales dont la jachère nous donne un chiffre élevé à 51,1%, suivi de milieu forestier avec 48,9%, influencent positivement sur la gestion de la des ressources forestières,
- ❖ En comparant les taux de plantation des arbres dans trois villages enquêtés, nous constatons qu'il existe de différence significative entre les trois villages en voyant le chiffre qui s'élève à 53,3% à UMA1, 42,2% à UMA2 ainsi 4,4% au niveau de Babagumi. Ce qui permet de confirmer notre première hypothèse.

❖ En comparant le revenu du ménage procuré par l'agriculture dont UMA1 avec un montant qui s'élève à 120000FC, suivi de Babagumi 80000FC et en fin UMA2 qui représente une somme de 70000FC. Ce la montre une différence significative entre les trois villages enquêtés. Ce qui permet de confirmer aussi notre deuxième hypothèse. Les caractéristiques socio-économiques des ménages sont les déterminants probables de l'engagement dans la conservation des ressources forestières de la forêt.

En dépit de ce constat, les résultats obtenus permettent de faire quelques recommandations pour une bonne gestion de la forêt communautaire:

- Aux autorités de l'état d'exprimer une réelle volonté politique.

La volonté politique exprimée par la plus haute instance qui a le pouvoir de décision sur l'utilisation des ressources est nécessaire pour faire de la gestion participative des forêts un véritable instrument d'utilisation durable des ressources forestières.

- Aux autorités de l'ONG ADIKIS d'éduquer et former les différentes parties prenantes.

Le succès des autres mesures prises pour favoriser l'utilisation durable des forêts à travers la gestion participative passe inévitablement par l'éducation et la formation des différentes parties prenantes.

- Favoriser le développement de la gestion participative. Ceci peut se faire par la création d'un réseau assez important de projets pilotes qui seront de véritables champs d'expérimentation des innovations en matière de gestion participative.
- Prendre un ensemble de mesures allant dans le sens d'une motivation plus importante des différentes parties prenantes sur l'ensemble des villages se trouvant dans la zone de cette forêt communautaire.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Borrini *et al*, 2000 : La gestion participative des ressources naturelles. Organisation, négociation et apprentissage pour action, UICN-GTZ.
- Boudouin-Gilbert AKPOKI MONGENZO, 2007 : Exploitation et développement durable de l'écosystème forestier. Analyse critique du code forestier de la République Démocratique du Congo.
- Daou véronique *et al*, 2014 : La gestion participative en Afrique centrale.
- Fabrice parfait ou MBA ,2007 : Développement durable et gestion des forêts du bassin du Congo : Etude comparative des politiques forestières du Cameroun et de la République Démocratique du Congo.
- FAO, 2005, cité par Assumani 2009 : Bilan dendrométrique de plantations expérimentales de *Pericopsis elata* (Harms) Van Meeuwen et *Millettia laurentii* De Wild. Installées à Yangambi (R.D.Congo) entre 1938 et 1942.
- IEG Banque mondiale, 2002 : Gestion des ressources forestières pour le développement durable.
- Marcel YANOGO,2006 : Analyse des déterminants d'une gestion participative et durable des ressources forestières du parc national de Kaboré timbi au Bourkinafaso.
- Mamadou OURY Bah et Bernard, 1996 : Forêt, politique forestière et gestion des ressources Naturelles en Guinée.
- Masheka BAHIGE, 2009 : Etude socio-économique des communautés riveraines de la réserve forestière de la YOKO.
- Mors, 1993 : Le principe de subsidiarité et de la politique de l'environnement dans la communauté.
- Moussa RUBUYE MUSAFIRI, 2008 : La protection de l'écosystème forestier Congolais : Cas de réserve naturelle d'Itombwe.

Résolution H1 (Helsinki), 1993 : conférence interministérielle sur la protection de forêt en Europe.

Roc, 2007 : Corrective pour la gestion décentralisée des forêts au Cameroun : option et opportunités de dix ans d'expériences.

Placer *et al*, 2010 : Définition de gestion, concept et sens.

Simon Couseill, 2006 : Gouvernance forestière du Congo.

Weckens, cité par MBANGILWA, 2009 : Contribution d'une mise en place d'une gestion participative des ressources naturelles en milieu péri urbain. Cas de la réserve forestière d'île Mbiye.

## TABLE DES MATIERES

0. INTRODUCTION .....	1
I. PROBLEMATIQUE .....	1
II. HYPOTHESE .....	4
III. OBJECTIF GENERAL .....	4
IV. OBJECTIF SPESCIQUES.....	4
V. INTERET DE LA RECHERCHE .....	4
VI. STRUCTURE DE LA REDACION .....	5
CHAPITRE PREMIER : GENERALITE SUR LA GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES FORESTIERES .....	5
I.1. Historique de la gestion participative des ressources forestières .....	5
I.1.a. <i>En Afrique centrale</i> .....	5
I.1.b. <i>En RD-Congo</i> .....	6
I.2. <i>Evolution de la politique forestière de la RD-Congo</i> .....	7
I.3. Définition de quelques concepts et terminologies.....	10
I.3.1. <i>La gestion</i> .....	10
I.3.2. <i>Gestion participative</i> : .....	10
I.3.3. <i>La gestion durable</i> .....	10
I.3.4. <i>Gestion durable des forêts</i> .....	11
I.3.5. <i>Ressource forestière</i> .....	11
I.3.6. <i>La forêt</i> .....	11
I.3.7. <i>Forêt communautaire</i> .....	11
I.3.7. <i>Population Riveraine</i> .....	12
CHAPITRE DEUXIEME : MILIEU, MATERIEL ET METHODE .....	13
II.1. MILIEU D'ETUDE .....	13
II.1.1. Présentation du terroir et de la forêt communautaire d'UMA .....	13
II.1.1.1 <i>Situation géographique et administrative</i> .....	13
II.1.1.2 <i>Situation démographique</i> .....	14

II.1.1.3. <i>Ecosystèmes forestiers</i> .....	15
II.1.1.4. <i>Facteur Climatique</i> .....	15
II.1.1.5. <i>Activités anthropiques</i> .....	15
II.2. MATERIEL .....	16
II.3. METHODOLOGIE .....	16
II.3.1. <i>Critère de choix des villages d'étude</i> .....	16
II.3.2. <i>Echantillonnage des ménages</i> .....	17
II.3.3. <i>Collection des données sur terrain</i> .....	17
II.3.4. <i>Critère d'évaluation de ménage</i> .....	17
II.3.5. <i>Méthode d'analyse des données</i> .....	17
<i>Analyse descriptive</i> .....	17
CHAPITRE TROISIEME : RESULTAT ET DISCUSSION.....	18
CONCLUSION ET RECOMANDATION .....	34
LA REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	36